

De : [Secrétariat Général](#)
À : [REDACTED]
Objet : Demande d'accès – 2609014-233
Date : 15 octobre 2026 09:00:50
Pièces jointes : [avis_recours.pdf](#)
[2609014-233 Document final.pdf](#)

Bonjour,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 9 septembre 2026 visant à obtenir copie des documents suivants :

- L'encadrement administratif, ou équivalent, des conditions d'applications du télétravail pour l'ensemble des employés;
- Les accommodements accordés pour des périodes données, par exemple la période estivale, la période des fêtes, qui vient influencer le nombre de jour en présence et le nombre de jour en télétravail pour l'ensemble des employés;
- Vous demandez à recevoir ces informations pour la période couverte entre le 1 janvier 2025 et la date d'aujourd'hui, ainsi que l'évolution des conditions prévues de télétravail pour la fin de l'année 2026 et l'année 2027.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointes à la présente lettre des copies des documents visés que nous détenons et qui peuvent vous être communiqués.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels,

Secrétariat général et bureau de la sous-ministre
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2319, poste 7116
Courriel : secretariat-general@mcc.gouv.qc.ca

Seul le destinataire est autorisé à prendre connaissance de cet avis. Si vous n'êtes pas le destinataire du message, nous vous prions d'en informer l'expéditeur.